



LA BIODIVERSITÉ DANS LES MILIEUX BÂTIS DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

OCTOBRE 2023

Fiche action de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale de l'Eurométropole de Strasbourg



Martinets à ventre blanc © V.JANTE - LPO

11 ESPÈCES
D'OISEAUX
SPÉCIALISTES DES
MILIEUX BÂTIS EN
GRAND EST

35% DE SURFACE
DU TERRITOIRE DE
L'EMS
CORRESPONDANT
À DU MILIEU
BÂTI

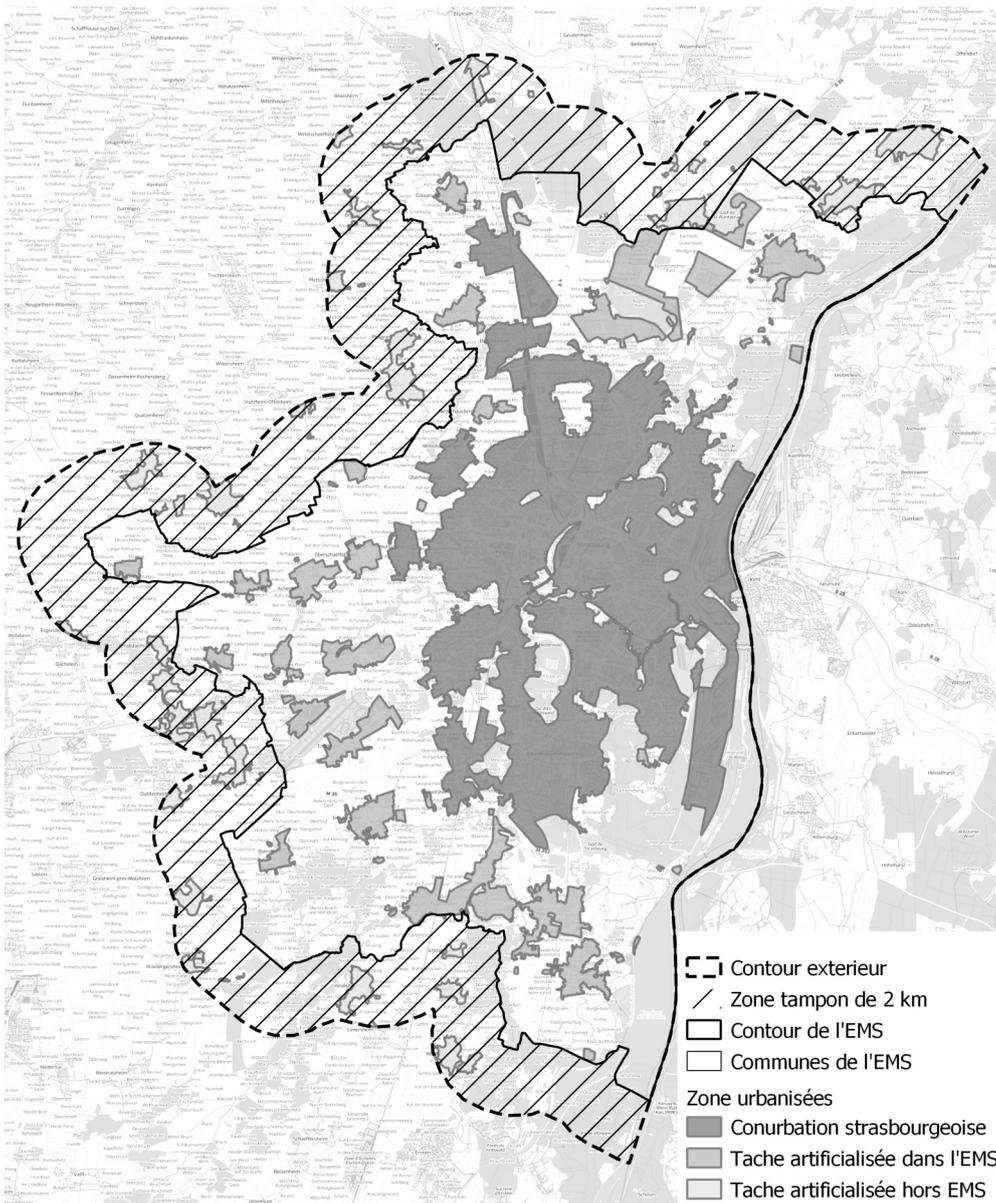
DÉCLIN DE
38% DU NOMBRE
D'INDIVIDUS DE
CHIROPTÈRES DEPUIS
10 ANS EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE

Le milieu bâti est un milieu artificialisé ne laissant que peu de place à la faune sauvage. Il recouvre des habitats dont le point commun est de rassembler tous les ouvrages construits par l'être humain, non-souterrains et disposant d'une toiture et de murs verticaux. Nous y retrouvons donc des ouvrages divers (églises, maisons, granges, etc.). Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, le milieu bâti représente 35% de sa surface !

Toutefois, le milieu bâti peut-être fréquenté par la faune sauvage : les espèces présentes sont nommées « anthropophiles ». Certaines s'y retrouvent uniquement pour se reproduire, tandis que d'autres espèces l'utilisent tout au long de l'année ! Finalement, certaines n'y font que de brefs passages. Ils sont complémentaires avec d'autres milieux urbains, notamment des espaces plus ouverts tels que les jardins, potagers ou friches offrant à d'autres espèces refuges, corridors de déplacement et zones de chasse.

Une des principales causes du déclin des espèces sauvages est la disparition des habitats, rendant les gîtes urbains d'autant plus précieux pour divers taxons. Les gîtes présents dans le milieu bâti sont très différents d'une espèce à l'autre : nous pouvons retrouver la faune sauvage dans des combles, des disjointoiements de façade, sous les tuiles, dans les greniers, les caves, etc. La fermeture ou la destruction de gîtes et d'individus lors de travaux de rénovation, d'isolation et les dérangements possibles liés à la présence humaine menacent cette faune sauvage ayant trouvé refuge au sein de nos bâtis.

LES MILIEUX BÂTIS DE L'EMS



Sources: Communes de l'EMS et fond de carte -
Open street Map
Zones urbanisées - OCS

Réalisation: ODONAT Grand Est - Aout 2023



0 2,5 5 km

L'ensemble du territoire bâti est concerné par l'accueil de la faune sauvage, avec des points d'attention particuliers sur certaines typologies de bâti ou de propriété :

- le patrimoine public ;
- le patrimoine religieux ;
- les secteurs en aménagement (ZAC, rénovation urbaine, etc...).

Pour chaque projet d'aménagement urbain, de construction neuve ou de rénovation de bâti, des outils pour l'accueil de la biodiversité et de la faune sauvage existent. Les associations sont disponibles pour accompagner les acteurs publics dans cette démarche.

La localité exacte des sites des colonies de chiroptères ou d'oiseaux est une information sensible, du fait de la fragilité de ces espèces protégées par la loi, notamment face au dérangement lié à l'activité humaine et aux perturbations possibles. Elles ne sont donc pas localisées sur la carte.

Cartographie des milieux bâtis de l'EMS

QUELLE BIODIVERSITÉ FAUNISTIQUE DANS LE MILIEU BÂTI DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG ?

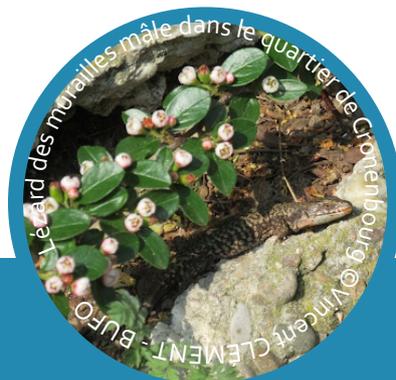


LES OISEAUX

Plusieurs espèces d'oiseaux se sont adaptées aux bâtiments, certaines y sont inféodées. En premier lieu apparaissent l'Hirondelle de fenêtre et le Martinet noir. Ce dernier niche sous les tuiles en se glissant dans d'étroites fissures. Ses lieux de reproduction passent souvent inaperçus mais il n'en demeure pas moins menacé lors de la rénovation ou de l'isolation extérieure des habitations, en ville comme à la campagne. Les travaux sont en effet une bonne occasion de boucher tous les orifices, privant également le moineau domestique de loges de reproduction. L'isolation des bâtiments peut également conduire à la destruction des nids d'hirondelle, pourtant protégés. Si cela doit arriver, une dérogation est nécessaire et les nids doivent être remplacés par des nichoirs.

Parmi les rapaces, l'Effraie des clochers, en déclin dans la région, niche dans les greniers et les clochers d'église. L'engrillagement des ouvertures pour éviter l'accès aux pigeons la prive de sites de reproduction.

Des nichoirs spéciaux sont alors à poser pour qu'elle puisse continuer à nicher sans qu'elle ait besoin de pénétrer dans ces édifices. Bien qu'il s'accommode de vieux nids de corneille, des nichoirs peuvent aussi être posés pour le Faucon crécerelle, qui niche jusqu'au centre de Strasbourg.



LES REPTILES

Si l'on peut trouver divers reptiles communs dans les annexes urbaines végétalisées, comme l'Orvet fragile dans les jardins de la ceinture verte de l'EMS, de loin l'espèce la plus commune dans le milieu bâti reste le Lézard des murailles. Ce dernier porte bien son nom, et peut s'observer jusqu'au cœur de Strasbourg, généralement le long des murs de soutènement, des pistes cyclables, des voies de chemins de fer, des quais de canaux et des ouvrages associés. Restant dépendant de la ressource en proie -principalement des insectes- pour se maintenir, la présence de zones en friches, de parcs urbains,

et plus généralement de dépendances vertes le long des canaux ou des voies ferrées reste primordiale.



LES CHIROPÈRES

Plusieurs espèces de chauves-souris anthropophiles occupent le bâti avec des usages qui peuvent être différents : certaines chauves-souris se mettent à l'abri dans les bâtiments toute l'année tandis que d'autres ne sont présentes qu'en période estivale ou hivernale.

Les gîtes recherchés diffèrent également : le Grand Murin préférera des combles spacieuses tandis que les Pipistrelles se retrouveront dans des interstices de petites dimensions comme des disjointoiements de maçonnerie ou sous des tuiles.

La Pipistrelle pygmée est observée le long de la bande rhénane. Elle peut gîter derrière des bardages en bois, des volets ou dans des arbres à cavités. Elles sont fidèles à leurs gîtes estivaux, y restant toute la saison et y revenant chaque année. Il semblerait que l'espèce hiberne dans les mêmes gîtes que ceux utilisés en été ou dans un rayon proche.

LES PRIORITÉS DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEU BÂTIS

Priorité 1

Prendre en compte les espèces en amont lors des rénovations et aménagements

La rénovation d'un bâtiment ou son aménagement peut engendrer des perturbations sur les espèces : bruit des travaux, bouchage des gîtes, encombrement des accès utilisés ou nocivité des produits de traitements de charpente. Avant toute intervention sur un bâti existant (rénovation énergétique, aménagement, démolition, etc.), un diagnostic préalable est nécessaire pour évaluer la présence d'espèces ou d'habitat.

En cas d'indice de présence, un diagnostic approfondi doit être mené pour analyser les travaux prévus et établir les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation à mettre en place.

Priorité 2

Prévoir des aménagements favorisant la faune dans le cadre de rénovation de bâti ancien ou de construction neuve.

De nombreux types d'aménagements existent pour proposer des gîtes ou des nichoirs à des espèces identifiées au cours du diagnostic ou pour encourager leur installation : ouverture spécifique pour les combles (ex : chiroptère), nichoirs artificiels (à martinets, moineaux, faucons, ...). Un conseil d'experts naturalistes est souhaitable en amont des travaux.

Priorité 3

Eviter les interventions en période sensible

Les interventions doivent avoir lieu en dehors de la période sensible pour les espèces afin de limiter l'impact des travaux ou des interventions.

La période sensible dépend du diagnostic initial : elle couvre généralement le printemps et l'été, période de reproduction des oiseaux et des chauves-souris, mais peut aussi concerner l'hiver si l'on a affaire à un site d'hibernation pour les chiroptères.



Sensibilisation du public lors d'une Nuit Internationale de la Chauve-Souris au sein de l'EMS
© M. LUDWIG, Eschau Nature

Priorité 4

Sensibiliser le public concerné à la cohabitation

La présence d'espèces sauvages dans un bâtiment peut être vécue comme une nuisance par ses voisins humains.

Un temps d'échange est à réaliser avec les aménageurs, particuliers ou entreprises ayant noté la présence de faune sauvage au sein d'un bâti pour informer, désamorcer les tensions et proposer des conseils, accompagnement et solutions techniques pour permettre une cohabitation sereine. La sensibilisation est importante pour préserver les espèces et permettre une cohabitation pérenne entre la faune sauvage et l'être humain.

Pour exemple, le GEPMA réalise des soirées de découverte des chiroptères lors des Nuits Internationales de la Chauve-Souris. Autre action en cours : le pôle médiation faune sauvage GEPMA/LPO Alsace a des échanges réguliers avec les propriétaires des bâtis pour proposer des solutions durables au maintien des colonies et de la cohabitation avec les humains.

Priorité 5

Limiter la pollution lumineuse

Les éclairages publics et les lumières artificielles des bâtiments ont un impact négatif sur les espèces qu'elles soient nocturnes ou diurnes : fragmentation de l'habitat, perturbation des relations inter espèces, effets d'attraction, désorientation, modification des cycles de reproduction, etc. Lors de construction, d'aménagement ou de rénovation, engager une réflexion sur la sobriété lumineuse du projet.

Priorité 6

Protéger les oiseaux des collisions avec les surfaces vitrées,

en limitant, au moment de la conception du bâti, les grandes surfaces vitrées inutiles, en particulier les verres miroir ou inox poli, et en privilégiant les verres non transparents (ex : sablé) et les fenêtres à croisillons. Sur l'existant, installer des stickers anti collisions.



Faucon pèlerin © E.BUCHEL -LPO

SUR QUELS SITES AGIR DANS L'EMS ? LES ÉGLISES OU BÂTIMENTS RELIGIEUX

Les bâtiments religieux sont des sites d'intérêt disposant de combles aux dimensions plus importantes que les bâtis privés, ce qui permet d'accueillir des colonies de chauves-souris telles que le Grand Murin ou la Sérotine commune et notamment des nurseries (élevage des jeunes durant l'été au sein de ces combles) de certaines espèces. L'état de conservation des chiroptères étant en baisse, la préservation de ces gîtes est essentielle au maintien des espèces.

Il en va de même pour des espèces emblématiques d'oiseau, comme le Faucon pèlerin, accueilli et observé par webcam sur le clocher de l'église Saint-Symphorien à Illkirch-Graffenstaden depuis 5 ans.

Quelle mise en valeur envisager pour ce site ?

Au sein de l'EMS, le GEPMA réalise un suivi des colonies connues au sein de ces bâtis, que ce soit par comptage au sein des combles, ou bien en sortie de gîte à la nuit tombante. Néanmoins, sur l'ensemble de ces édifices, même si aucune colonie n'est identifiée dans le comble considéré, une attention particulière est à porter en cas de travaux ou d'intervention, avec la mise en œuvre d'un diagnostic préalable.

Par ailleurs des nuisances liées à la présence de pigeons poussent certains gestionnaires à équiper les combles de grillage, fermant les accès aux autres espèces. Des aménagements d'ouvertures adaptées sont possibles permettant de concilier ces enjeux.



Sérotine commune au sein de combles

© GEPMA

SUR QUELS SITES AGIR DANS L'EMS ? LES BÂTIMENTS PUBLICS (MAIRIE, SALLE DES FÊTES, ETC.)

Certains bâtiments publics peuvent proposer des infrastructures favorables aux gîtes des chauves-souris, tels que des disjointements dans les façades, des combles, des bardages bois, etc.

Les chiroptères peuvent également gîter directement sous la toiture.

Quelle mise en valeur envisager pour ce site ?

La plupart du temps, l'information de présence d'une espèce est souvent découverte lors des travaux de rénovation de ces bâtiments publics. Pour exemple, des Pipistrelles communes ont été découvertes au sein d'une mairie de l'Eurométropole au moment de la réalisation de travaux au niveau d'une toiture.

Une prise en compte de la potentialité de présence d'espèces protégées au sein d'un bâtiment en amont des travaux permettrait le maintien de ces

dernières sur le site, d'éviter la période sensible pour la réalisation des travaux et de sensibiliser les divers acteurs du territoire à la présence de ces espèces au sein du milieu bâtis.

Des solutions sont réalisables si elles sont réfléchies en amont des travaux, pour maintenir la colonie ou favoriser l'accueil : intégration d'habitat (gîte) artificiel sur la façade isolée ou de cavités dans les isolants.



Gîte à chauves-souris intégré dans l'isolation extérieure

© Loiret Nature Environnement

EN CONCLUSION

Les espèces dites anthropophiles peuvent être présentes au sein du réseau urbain, et y trouver le gîte et le couvert. Cette cohabitation de la faune sauvage avec les humains est souvent mise à mal par des choix constructifs ou des interventions inadaptées.

A l'heure de la densification des milieux urbains de l'Eurométropole de Strasbourg, la conciliation des enjeux passe par la prise en compte des espèces sauvages en amont des projets pour permettre le maintien des refuges et de la biodiversité en milieu urbain et par la sensibilisation de l'ensemble des usagers et professionnels de la ville à la présence et à la prise en compte de ces espèces.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Recueil d'expériences des aménagements pour une meilleure cohabitation Chiroptères - Homme en milieu bâti - SFPEM – Tome 1 2015, Tome 2 2019
- Chiroptères et bâtiments, Inventaire et intégration de l'enjeu Grand-Est – CEN Champagne-Ardenne, CPEPESC Lorraine, GEPMA, 2023
- Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments, Brochure technique n°4 Fairon et al. – 2003
- LPO -CAUE Isère, Biodiversité et bâti, 2012, www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/ressources-pedagogiques-nature-en-ville/biodiversite-et-bati
- Prise en compte de la biodiversité dans la construction et la rénovation du patrimoine bâti
- Revue bibliographique non exhaustive des outils de communication existant, LPO Pays de la Loire, www.paysdelaloire.lpo.fr/wp-content/uploads/2022/06/lpo-pdl-2022_biodv-bati_revue-bibliographique.pdf
- Prendre en compte les colonies de martinets lors d'une rénovation énergétique RE2020, LPO, 2022, www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/les-15-gestes-refuges/mosaïque-15-gestes/les-15-gestes-refuges-pour-protéger-la-biodiversité/je-cohabite-avec-la-faune-et-la-flore-sauvages-du-bati/prendre-en-compte-les-colonies-de-martinets-lors-d-une-renovation-energetique-re2020
- Les chauves-souris dans le milieu bâtis : des locataires à protéger, GEPMA 2022
- Retrouvons le ciel étoilé, 10 principes pour lutter contre la pollution lumineuse, Alsace Nature, 2023
- NATURE ET BÂTI, Cohabiter avec la faune sauvage, Loiret Nature Environnement, 2021
- Fiche ABI EMS, Friche urbaine ou industrielle, Conservatoire Botanique Alsace Lorraine, 2023

La liste des sites présentés dans ce document n'est pas exhaustive. Elu.e.s, technicien.ne.s des Communes de l'Eurométropole de Strasbourg, vous êtes les plus grand.e.s expert.e.s de votre territoire : n'hésitez pas à contacter les associations naturalistes pour vous faire accompagner dans vos projets de renaturation sur les sites les plus adaptés.

Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

Équipe projet : Aurélie BISCH (GEPMA), Corentin CALVEZ (Alsace Nature), Vincent CLEMENT et Eloïse PARIOT (BUFO), Eric BUCHEL et Sébastien DIDIER (LPO Alsace), Viviane CLAUDEL (SHNEC), Raynald MORATIN, Hélène ROHMER et Nadège TISSOT (ODONAT Grand Est)
Rédaction : Aurélie BISCH (GEPMA), Eric BUCHEL (LPO Alsace), Hélène ROHMER (ODONAT Grand Est)
Photos et cartographies : Vincent JANTE, Hervé ENOCH, Eric BUCHEL (LPO) Lisa THIRIET (GEPMA), Vincent CLEMENT (BUFO),
Mise en page : Carole SIRLIN, Hélène ROHMER (ODONAT Grand Est)
Validation et relecture : Raynald MORATIN, Hélène ROHMER, Anaïs GSELL-EPAILLY (ODONAT Grand Est)

En partenariat avec :

